



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait bon vivre

Volume 6 numéro 2 Avril—Mai 2016



TOURNOI DE PÊCHE 2016



1er prix
250\$
Yves Gendron

Prix jeunesse
25\$
Lucas Labrie



2e prix
125\$
David Longpré



LAC WALLACE

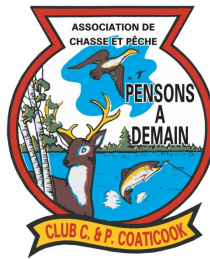


3e prix
75\$
Benoit St-Denis

CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DE COATICOOK

Le Club de Chasse et de Pêche de Coaticook est un organisme à but non lucratif qui assure la promotion de ces deux loisirs et ce, depuis plus de soixante ans dans la municipalité de Saint-Herménégilde. À chaque année, nos membres du conseil d'administration, avec l'aide de précieux bénévoles, organisons des activités dont deux tournois de pêche; l'un printanier et l'autre hivernal. L'organisme est également responsable de la gestion des cours d'initiation à la chasse (arme à feu, arc, arbalète et dindon sauvage) donnés en collaboration avec l'association provinciale Sécurité Nature. Dans le but de rendre toujours plus agréable l'expérience de pêche des adeptes du Lac Wallace et afin d'attirer davantage de pêcheurs, le Club procède annuellement à l'ensemencement du lac. Le coût relié à cet ensemencement est d'un peu plus de 2,50\$ par truite brune de 9 à 11 pouces introduites et nous soutenons cet effort à chaque année. Nous apprécierions que les utilisateurs du lac Wallace prennent leur carte de membre pour nous encourager à maintenir cette belle qualité de pêche. Nous tenons à vous rappeler que le terrain situé au 1282 route 141 est un

terrain privé qui appartient au Club. Pour y avoir accès, il suffit d'être membre.



Carte de membre

Le coût de la carte de membre régulière est de 15\$ et la carte bateau est de 25\$. Les cartes de membre sont disponibles chez Variétés Delorme & Filles, Langlais Sports ou auprès des directeurs du club.

Prochain tournoi

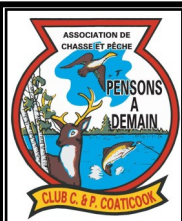
Le prochain tournoi de pêche estival se tiendra le 18 juin 2016. À noter dans votre agenda. Plus d'informations seront dans le prochain journal Le Mégilien ou sur notre site Facebook Club de Chasse et Pêche de Coaticook.

Tournoi du 30 janvier 2016

Un grand merci aux 119 participants du tournoi de pêche blanche du Lac Wallace. Un succès sur toute la ligne grâce aux gens qui sont venus se divertir à cet évènement hivernal.

Si des personnes sont intéressées à s'impliquer dans notre comité, svp contactez Étienne Duteau au 819-849-2219. Merci de votre compréhension

Etienne Duteau, Président du Club Chasse et Pêche de Coaticook.



En collaboration avec

Club Chasse et Pêche de Coaticook

Saison 2016

Cours PESCOF	Dindon	2 avril	Club Aramis	68.00\$
	196, rue St-Jean-Baptiste Coaticook, Québec J1A 2J3			
Arme à feu (75.00\$)	Initiation à la chasse (44.00\$) :			
	CSMAF + ICAF	21-22 Mai	St-Herménégilde	119.00\$
	CSMAF + ICAF	13-14 Aout	St-Herménégilde	119.00\$
	Reprise d'examen suite à un échec			43.00\$
Arc (+test pratique 58.00\$) et Arbalète (49.00\$) :	ICAA		4 juin	St-Herménégilde
			20 août	St-Herménégilde
	Test pratique seulement (se présenter à 16h00 :			18.00\$
	776, rue Principale St-Herménégilde, QC J0B 2W0			

Inscription **en personne** chez Langlais Sports. **Argent comptant** seulement. **Aucune réservation** de place, premier arrivé, premier servi. Aucun certificat cadeau Langlais Sports applicable sur les cours.

Ces cours sont organisés par et pour le **Club de Chasse et Pêche de Coaticook**. Langlais Sports agit à titre de bénévole pour le bienfondé du Club. Merci!



NOUVELLES MUNICIPALES

Rapport du maire 2015 – Précisions au niveau des rémunérations des élus



	Rémunérations de base	Rémunérations additionnelles	Allocation de dépenses	MRC	Régies	Total
Maire	6 043\$	1 223\$	3 633\$	4 925\$	375\$	16 199\$
6 Conseillers	12 084\$	6 141\$	9 113\$		510\$	27 848\$
Total :	18 127\$	7 364\$	12 746\$	4 925\$	885\$	44 047\$
Moyenne par conseiller	2 014\$	1 024\$	1 519\$			4 641\$

OFFRES D'EMPLOI—MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Un (e) Coordonnateur (trice) et

Un (e) Animateur (trice)

La municipalité de St-Herménégilde organise des activités estivales pour les enfants de 5 à 12 ans. Tu as envie de passer un été mémorable, tu aimes la planification, l'animation et les enfants, cet emploi est pour toi!

Principales fonctions

- Participer à l'élaboration de la programmation des activités pour son groupe
- Animer le groupe
- Assurer la sécurité des enfants
- Assurer un suivi auprès des parents

Fonctions supplémentaires pour le poste de Coordonnateur (trice)

- Veiller aux opérations organisationnelles et financières du camp
- Planifier, organiser, coordonner et réaliser les activités du camp
- Produire les rapports d'activités
- Accomplir toutes autres tâches connexes

Exigences

- Être étudiant et être âgé de 16 ans et plus
- Être responsable, dynamique et créatif
- Expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans (un atout)
- Capacité et facilité à travailler en équipe
- Posséder un certificat valide en tant que secouriste ou être disponible avant le début de la saison pour suivre une formation
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes (formation, période d'inscriptions, etc.)

Conditions de travail

- Moyenne de 40 heures/semaine
- Du 27 juin au 12 août 2016, soit 7 semaines

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront convoquées en entrevue. Si l'un des postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation avant le **9 avril 2016** par courriel : municipalite@st-hermenegilde.qc.ca ou à l'adresse suivante :

816, rue Principale
St-Herménégilde (Québec) J0B 2W0



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Tel que précisé dans la lettre de la MRC que vous avez reçue dernièrement, la première vidange dans notre municipalité se fera en 2017. Sur votre compte de taxes apparaît, dès cette année, un montant qui représente environ la moitié des coûts que nous devons verser à la MRC pour ce service en 2017. Le montant facturé en 2016 et 2017, est le même pour toutes les catégories d'immeubles (résidences, chalets, commerces, industries, etc...)

À compter de 2018, le tarif sera divisé en deux comme présentement pour les résidences, commerces, industries (vidange obligatoire aux deux ans) mais en quatre pour les chalets ou bâtiments similaires utilisés moins de 180 jours par année (vidange obligatoire aux quatre ans). Nous respecterons ainsi l'obligation qui nous est faite par le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

Année	Immeubles
2017	Vidange maisons, autres immeubles et chalets
2019	Vidange maisons et autres immeubles
2021	Vidange maisons, autres immeubles et chalets

Avez-vous rempli le questionnaire fourni avec votre compte de taxe municipal concernant les fosses septiques? Les informations, que vous nous transmettez, sont essentiels pour la bonne gestion des vidanges pour chacune des municipalités.

Les citoyens qui ont des questions sur le programme sont invités à consulter notre site Web au www.mrcdecoaticook.qc.ca sous l'onglet services/matières résiduelles ou à communiquer avec nous à boues@mrcdecoaticook.qc.ca ou au 819-849-9166.



Adoption du projet de Schéma d'aménagement et de développement durable

Le projet du nouveau Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook a été adopté. Ce dernier est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Des consultations publiques sur celui-ci auront lieu à l'automne 2016.

Étant donné qu'en regard à la procédure officielle d'approbation du Schéma, les dispositions contenues dans ce document ne seront pas applicables avant 2 à 3 ans, la MRC de Coaticook a cru nécessaire de mettre en place des Règlements de contrôle intérimaire (RCI) qui permettent une application plus ra-

pide de certains éléments:

Protection des milieux humides et des zones inondables

Les zones inondables du territoire ont été redéfinies afin qu'elles représentent davantage la réalité du terrain et les milieux humides actuels et potentiels de notre territoire sont maintenant protégés au niveau de la MRC

Abattage d'arbres

La réglementation d'abattage d'arbres a été mise à jour afin entre autres d'encourager davantage la sylviculture et simplifier son application au citoyen.

Source et informations :Dominick Faucher, directeur général



RénoRégion

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence.

Travaux admissibles : le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2,000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants : murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage,

isolation thermique.

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence approuvée de la Régie du bâtiment du Québec, doivent débuter après avoir été approuvés par l'autorité responsable et doivent être terminés dans les six mois suivant la date où ils ont été autorisés.

Pour vérifier votre admissibilité ainsi que l'aide offerte, contacter la MRC de Coaticook : 819-849-7083.



La MRC de Coaticook démarre officiellement l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), une démarche qui mobilisera les acteurs de la zone agricole pour les 15 mois à venir.

M. Réjean Masson, maire de Martinville et président du Comité directeur qui encadre l'élaboration du plan, explique la mécanique du PDZA : «C'est un plan d'action pour les années à venir qui va se baser sur le portrait actuel des activités des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier sur le territoire de la MRC. L'exercice vise à aller chercher tous ceux qui sont concernés pour faire émerger une vision commune. De cette vision-là découlera un plan d'action qui sera composé d'initiatives ayant des impacts locaux pour assurer la pérennité des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture sur le territoire.»

Le président de l'UPA Coaticook, M. Philipp Stirnimann, invite les agriculteurs à participer : «Saisissons l'occasion de nous exprimer afin que les décisions au sujet de notre territoire agricole nous satisfassent.» La parole sera aux propriétaires d'exploitations agricoles dans les prochaines semaines, alors qu'ils seront invités à répondre à un questionnaire qui permettra de mieux comprendre les défis auxquels ils font face. Les partici-

pants du volet agricole courront la chance de gagner un des deux chèques-cadeaux d'une valeur de 200\$ généreusement offerts par la Coop des Cantons ou encore un iPad Air, gracieusement de Brunelle Électronique et de la MRC de Coaticook. Le questionnaire peut être rempli en ligne dès maintenant au www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza ou en version papier.

D'autres questionnaires visant d'autres groupes de la population circuleront plus tard au courant de la démarche. L'élaboration du PDZA est entre autres soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie.

La démarche du PDZA a une importance particulière pour les élus de la MRC, comme en témoigne M. Réjean Masson : «En plus de son importance économique, l'agriculture est aussi une part importante du tissu social de nos communautés, c'est une marque distinctive de nos paysages et de notre identité.»

Source et informations : Étienne Lafortune, chargé de projet-PDZA à la MRC de Coaticook au 819-849-7083, poste 237

Centre action bénévole: Popote roulante

Vous voulez avoir congé de repas!

Vous vous demandez toujours quoi faire pour dîner!

La popote roulante est là pour vous!

Elle s'adresse aux gens âgés de 50 ans et plus, ainsi qu'aux personnes convalescentes, aux personnes handicapées et aux nouvelles mamans peu importe le revenu.

Ce sont des repas équilibrés approuvés par une nutritionniste. La livraison de la popote est disponible dans les 12 municipalités de la MRC. Certaines conditions s'appliquent. Seulement 5 \$ par repas.

Pour informations : CAB MRC de Coaticook.

Isabelle Routhier 819-849-7011, poste 225

Source : cabmrccoaticook.org



BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Fermé le mercredi

Services offerts:

Permis de construction
Permis de feu (Feux à ciel ouvert)
Location du centre communautaire

Numéro de téléphone :

Bureau: 819-849-4443

Centre communautaire : 819-849-3344

Service d'entretien E.A. enr.

Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE

202 rue Bourgeois
Coaticook, Qc J1A 1B4

Tél.: 819-849-6978
Cell.: 819-571-0258

PIERRE Chouinard & Fils

Esso Mobil

MAZOUT > DIESEL > ESSENCE > LUBRIFIANTS
VENTE DE RÉSERVOIRS COMMERCIAUX

819 569-5180
WWW.PIERRECHOUINARD.COM

PAGETTE 819 573-5930 | TÉLÉC. 819 346-1081 | info@pierrechouinard.com



Semaine de la Sécurité civile - 1^{er} au 7 mai 2016

Une « *Semaine de la sécurité civile* » prendra place la première semaine complète du mois de mai. Elle aura donc lieu du 1^{er} au 7 mai, en 2016. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation d'envergure nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996.

Mais pourquoi ?

Le concept de base est que la **sécurité civile** est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à **tous les niveaux de la société** et que chacun des **citoyens** devrait se sentir concerné et pas juste les municipalités, et ce, même si notre municipalité s'est dotée d'un plan de sécurité civile depuis plusieurs années.

Ces liens Internet traitent de la Semaine de la SC au Canada et au Québec :

www.preparez-vous.gc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca (onglet sécurité civile)

La Semaine de la SC a pour but d'informer les citoyens qu'ils devraient notamment disposer d'un niveau d'autonomie lui permettant de faire face au moins aux 72 premières heures d'un sinistre.

Il s'agit donc d'avoir des articles essentiels qui permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir pleinement en aide aux personnes sinistrées, ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir (électricité, télécommunications,...).

Vous pouvez trouver la liste du contenu d'une trousse 72 heures dans les sites Internet mentionnés ci-dessus.

Profitez-en donc pour préparer la vôtre.

À vos troussees !

ABRI D'AUTO



L'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure) pour le 1er mai. Votre collaboration est demandée afin de remiser le tout rapidement. À défaut, des constats d'infraction seront envoyés incluant des amendes.

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19 :00H	Lundi le 4 avril 2016
776, rue Principale	19 :00H	Lundi le 2 mai 2016
St-Herménégilde	19 :00H	Lundi le 6 juin 2016

PRO-MAIRE

Mario St-Pierre sera le pro-maire pour les mois de mars et avril 2016 et Robin Cotnoir sera le pro-maire pour les mois de mai, juin et juillet 2016

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions



Pourquoi économiser l'eau au Québec

Le Programme d'économie d'eau potable vise à donner des astuces et gestes simples pour économiser l'eau potable au Québécois. Mais la grande question que plusieurs se pose est sans aucun doute : pourquoi doit-on économiser autant notre eau? Pour de nombreuses raisons fort simples qui sont résumées ici :



Du 3 % d'eau non-salée, donc consommable, que nous offre la terre, seulement 1 % est accessible facilement, le reste étant coincé dans les glaciers. C'est-à-dire que pour alimenter en eau la population mondiale complète, nous disposons seulement de 0,007 % de la masse globale des eaux du monde entier.

Nous, les Québécois, sommes les deuxièmes plus grands gaspilleurs au monde, précédés par nos voisins Américains! Seule cette information devrait expliquer pourquoi nous devons autant économiser notre eau.



Même si notre climat nous permet de recevoir de grandes quantités de précipitations, l'eau de celles-ci doit être traitée à des fins de consommation, ce qui entraîne des coûts fastidieux. D'où l'importance d'utiliser l'eau tombée du ciel à des fins autres que la consommation personnelle et garder l'eau potable pour sa plus grande importance, soit notre survie.

Les changements climatiques affectent la quantité d'eau disponible, puisque le réchauffement des températures, ne serait-ce que d'un ou deux degrés d'ici 2050, aura pour effet de réduire de 40 à 70 % la quantité d'eau lacustres et fluviales (provenant des lacs et fleuves) dans les régions arides. Avec les années, le débit de nos rivières est appelé à diminuer considérablement, ce qui affectera la biodiversité entière de ce milieu hydrique.



La pollution qu'entraînent l'irrigation des terres agricoles, les moyens de transports nautiques et les rejets des industries affecte beaucoup notre eau. Les cours d'eau contaminés ne peuvent alors pas être utilisés et nous devons nous tourner vers l'eau potable encore une fois.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, il est primordial de préserver notre eau qui est si précieuse. À travers le monde, les populations voient bien différemment l'importance de l'eau et chacun posent des gestes en fonction de leur mode de vie. Économisons notre eau et modifions ainsi notre façon de vivre et surtout, passons le mot!

Sources:

- [UNESCO](#), "Le spectre de la soif: la crise de l'eau potable", dossier de presse du site Internet La science pour le XXIe siècle
- [MAMROT](#), 2011. Stratégie d'économie d'eau potable

Si vous ne connaissez pas l'avenir

COATICOOK | MAGOG | SHERBROOKE
819 564-PROM (7766)

PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUELASSURANCE.CA

ENTREPRISES
Clément
LAVOIE

Esso
CAA

Transport général,
Mécanique Automobile
Remorquage

92, rue St-Jacques Sud, Coaticook, Qc
Tél. : 819 849-6374
Fax : 819 849-3171

Petites actions pour un lac en santé

RESTAURATION DE LA BANDE RIVERAINE

Bienfaits d'une bande riveraine végétale

Barrière à la pollution en agissant comme un filtre (retient entre 87 et 90% des sédiments)

Lutte contre l'érosion, car les racines des arbustes et des arbres retiennent le sol

Protection contre le réchauffement de l'eau, car la végétation procure de l'ombre, réduisant la température (entre 2 à 10 °C) et limitant la prolifération de cyanobactéries

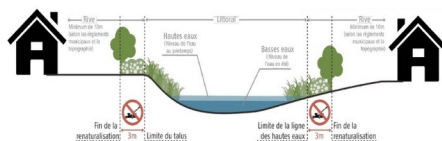
Biodiversité et habitat faunique, car la bande riveraine végétalisée est un endroit riche qui offre abris, nourriture et lieu de reproduction pour de nombreuses espèces.

Aménagement de la bande riveraine

Choix de la bonne plante au bon endroit en fonction :

- Rusticité
- Localisation (talus)
- Pente
- Type de sol
- Ensoleillement

Il est conseillé de répertorier les espèces déjà établies et de reproduire ces groupements végétaux



Entretien de la bande riveraine

Soins après la plantation : arrosage une fois par jour pendant la première semaine et à tous les 2-3 jours par la suite

Entretien minimal en arrêtant de tondre. Fertilisation à proscrire. Favoriser la croissance des arbustes et des arbres en désherbant à la main au besoin.

Aide financière à votre disposition

Fonds de cours d'eau de la MRC :

<http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/fonds-programmes.php>

Mois de l'arbre : Communiquer avec votre municipalité pour obtenir quelques arbres gratuitement!

ÉVITER DE NOURRIR LES OISEAUX AQUATIQUES

Nourrir les oiseaux aquatiques entraîne des conséquences négatives pour eux-mêmes entre autres :

Perturbe les mœurs de recherche de nourriture

Désorganise le cycle migratoire

Dépendance aux humains

Conséquence négative pour l'environnement :

Une concentration élevée de canards a un impact majeur sur l'environnement ou, plus précisément, sur la contamination du plan d'eau par le biais des coliformes fécaux et de bactéries propices aux maladies.

Les canards produisent par jour autant de coliformes que cinq humains.

Un excès de nutriments dans les plans d'eau occasionné par les fèces d'un grand nombre de canards peut causer aussi des blooms d'algues l'été.



LES PLANTES AQUATIQUES, BONNES OU MAUVAISES?

Les rôles des plantes aquatiques :

Les plantes aquatiques sont essentielles à la santé de l'écosystème aquatique. Il est donc tout à fait normal et nécessaire d'avoir des plantes aquatiques dans son lac. Elles y jouent plusieurs rôles dont :

Filtrer les particules en suspension;

Capturer des éléments nutritifs présents dans l'eau et les sédiments;

Stabiliser les sédiments du littoral;

Réduire l'érosion des rives;

Fournir un habitat et de la nourriture pour différentes espèces fauniques.

LAVER SON EMBARCATION POUR ÉVITER L'INVASION!

Malgré le rôle essentiel des plantes aquatiques, certaines espèces exotiques envahissantes (EEE) peuvent être nuisibles pour votre lac :

L'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes ont des impacts majeurs sur la biodiversité locale. Elles entraînent le déplacement des espèces indigènes sous l'effet de la prédation ou de la compétition dans la recherche de nourriture et d'autres ressources. Les EEE peuvent également diminuer la diversité génétique des espèces indigènes, en s'hybridant avec ces dernières, et constituer une menace pour certaines espèces rares ou vulnérables. De façon plus globale, les espèces exotiques envahissantes peuvent altérer la composition des écosystèmes naturels, nuire à leur composition et compromettre leur fonctionnement durable.

En lac, le myriophylle à épis représente l'une des espèces exotiques envahissantes les plus répandues



Laver son embarcation chaque fois qu'on quitte un plan d'eau différent aide à prévenir la prolifération d'EEE.

ÉVITER LES SOLS À NUS

Lors de vos travaux extérieurs, le remaniement de sol peut entraîner des sédiments dans les cours d'eau et dans le lac. L'ensemencement et la végétalisation rapide des sols à nu permettent entre autres de minimiser le transport de sédiments. Plusieurs types de mesures d'atténuation sont possibles, informez-vous auprès de la MRC !

DES ACTIONS AU QUOTIDIEN QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Ne jetez pas dans vos toilettes de substances qui ne se décomposent pas naturellement comme des mégots, médicaments, peinture, serviette hygiénique. Certains produits chimiques (Javel, Borax...) peuvent détruire les bactéries utiles de votre installation septique.

Privilégier les produits sans phosphate et biodégradables.

Recueillir l'eau de pluie en provenance des gouttières afin de l'utiliser pour arroser les plates-bandes, potager etc.

Éloigner le cabanon et autre bâtiment accessoire de la bande riveraine

Favoriser les surfaces végétalisées qui absorbent l'eau et permettre l'infiltration de l'eau de pluie

Adopter les principes de la pelouse durable (hauteur de coupe, herbicyclage)

Éviter les peintures, les teintures et le bois traité pour la construction de quai et privilégier des matériaux de bois de premier choix tel que le cèdre

Enlever les feuilles sur votre terrain et si possible dans le chemin et les fossés afin de diminuer la quantité de matière organique entrant dans le lac

Éviter le déplacement en bateau dans les eaux peu profondes afin de diminuer le brassage des sédiments

POUR PLUS D'INFORMATION :

Guide de bonnes pratiques : Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines :

http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf

Répertoire des végétaux recommandés pour la plantation en bande riveraine :

<http://www.fihq.qc.ca/medias/D1.1.5B-1.pdf>

Guide pour la construction de quai écologique :

http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/mpo-dfo/Fs23-506-4-2011-fra.pdf

Entretien de pelouse écologique :

www.pelousedurable.com

Vidéo sur le lavage de bateau pour protéger son lac :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Les plantes aquatiques :

http://www.troussedeslacs.org/pdf/fiche_plantes.pdf

La stérilisation : l'option à l'abandon!

400. C'est, en moyenne, le nombre d'animaux de compagnie qu'a accueilli chaque mois la SPA de l'Estrie en 2015. Chiffre historique ou record, direz-vous? Il en est pourtant ainsi année après année...

Or, la situation pourrait être tout autre si la stérilisation était une pratique plus répandue chez les gardiens d'animaux. Des animaux qui nous ont été confiés l'an passé :

seul **22 % des chiens** et un maigre **9 % des chats** étaient stérilisés.

Prévenir l'abandon par la stérilisation

Qu'il s'agisse de chats ou de chiens, la stérilisation est la seule option pour contrer l'abandon. Il n'y a aucun doute : **plus il y aura d'animaux de compagnie stérilisés, moins il y aura d'animaux non désirés, abandonnés ou négligés.** Les milliers de chatons ou de chiots qui ne verront pas le jour sont des milliers d'animaux qui ne seront pas livrés à l'abandon ou à l'errance.

Saviez-vous que...

4 ans suffisent pour qu'un couple de chats et ses descendants engendrent plus de **20 000 chats?**
Et **7 ans** pour qu'un couple de chiens et ses rejetons aient une descendance de **4 000 chiens?**

Si minime peut-il vous sembler, **l'impact de chaque stérilisation est en réalité énorme.** Faire stériliser son animal de compagnie est ainsi un geste humain

La stérilisation : pour un animal plus heureux!

La stérilisation contribue non seulement à prévenir la souffrance de futurs milliers d'animaux non désirés, mais offre également un confort de vie optimal à votre animal.

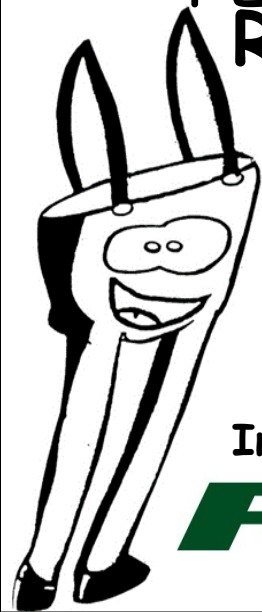


- Réduction des risques de tumeurs ovariennes ou mammaires.
- Réduction des risques de tumeurs prostatiques et absence de tumeurs testiculaires.
- Diminution des blessures liées aux bagarres.
- Diminution des comportements désagréables (marquage, vocalises, vagabondage, etc.).
- Augmentation de l'espérance de vie.

Et n'ayez crainte! Votre animal ne sera pas frustré de sa situation. Le besoin d'accouplement répond à un stimulus initié par les hormones sexuelles; lorsque stérilisés, les animaux ne ressentent plus ce stimulus.

Un environnement adapté, des ressources suffisantes (eau, nourriture, litière...), des contacts sociaux et de l'activité physique, voilà ce qui fera le bonheur de votre animal!

L'ESTRIE MET SES CULOTTES !
FÊTE SON 20^e ANNIVERSAIRE
Récupération de vêtements



Grand ménage du printemps

Où? Garage municipal

Quand? 6 mai 2016

Informations : Marie-Claire Michot au 819-820-1300

RÉCUPEX
Pour la génération qui s'assume

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK
COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

4 JUIN 2016 DE 9H00 À 15H00

AUX

GARAGE MUNICIPAL DE
LA VILLE DE STANSTEAD
10 CHEMIN VILLENEUVE

&

GARAGE MUNICIPAL DE
LA VILLE DE COATICOOK
77 RUE DE LA GRAVIÈRE

PRODUITS ACCEPTÉS: PEINTURES, TEINTURES, SOLVANTS, HERBICIDES, INSECTICIDES, PILES SÈCHES
BONBONNES DE PROPANE, AÉROSOLS, PRODUITS DE PISCINE, HUILES & FILTRES USÉS, FLUORESCENTS,
PILES SÈCHES, BATTERIES DE VÉHICULES, VERNIS, RÉCUPÉRATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES &
INFORMATIQUES,

INDUSTRIES, COMMERCE, INSTITUTIONS & FERMES REFUSÉS

SERVICE DE COLLECTE OFFERT UNIQUEMENT AUX MUNICIPALITÉS SUIVANTES :

AYER'S CLIFF, BARNSTON-OUEST, CANTON DE HATLEY, CANTON DE STANSTEAD, COATICOOK, COMPTON, DIXVILLE,
EAST HEREFORD, HATLEY, NORTH HATLEY, OGDEN, ST-HERMÉNÉGILDE, ST-VENANT-DE-PAQUETTE,
STE-CATHERINE-DE-HATLEY, STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON, STANSTEAD, STANSTEAD-EST ET WATERVILLE.



Cellulaire au volant: ce qui est permis, ce qui est interdit

Même si la loi québécoise interdit depuis 2008 le cellulaire tenu en main derrière le volant, rien n'empêche, pour l'heure du moins, l'utilisation du téléphone s'il est fixé à un socle.

Ce qu'interdit l'article 439.1 du Code de la sécurité routière, c'est de tenir en main un appareil muni d'une fonction téléphonique. Le conducteur qui se fait prendre cellulaire à la main encourt une amende variant de 80\$ à 100\$ (plus frais) et quatre points d'inaptitude. Cela, même s'il n'est pas en train de téléphoner. Et même s'il se trouve arrêté à un feu de circulation ou dans un bouchon, puisqu'il demeure au volant de son véhicule.

Avec un dispositif mains-libres ou en liaison Bluetooth, c'est autre chose : la conversation cellulaire est alors permise au volant – bien que cela représente une évidente distraction. Et aucune loi n'interdit encore l'utilisation des autres fonctions du cellulaire lorsque celui-ci est (bien) installé dans un socle.

Tout au plus l'article 178.2 du Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers stipule (entre autres choses) que l'écran de l'appareil doit être dans l'axe du regard du conducteur, ne pas obstruer sa vue, encore moins gêner ses manœuvres. De plus, les messages qui y sont présentés doivent être courts et simples, de façon à ne pas nuire à la conduite. C'est dire que le conducteur qui effleure l'écran du bout du

doigt pour composer un poste téléphonique n'enfreindrait aucune loi. Après tout, il peut exécuter cette même fonction à l'écran de bord du système d'info-divertissement de son véhicule.

Mais...inscrire une adresse au GPS? Réserver un hôtel sur le Web? À la limite, texter à même un cellulaire fixé à son socle? En théorie, ce n'est pas prohibé. Par contre, si un policier juge qu'un conducteur a mis en péril la vie ou la sécurité de personnes ou la propriété, il peut invoquer l'article 327 du Code de la sécurité routière, qui pénalise les actions dangereuses d'une amende salée: à partir de 1,000\$ et quatre points d'inaptitude. Au-delà de ce que permet – ou pas – la loi québécoise, il y a les immuables lois physiques : selon la SAAQ, texter en conduisant augmente de 23 fois les risques d'accident! D'ailleurs, les expérimentations en simulateur menées par CAA-Québec montrent que les automobilistes qui textent quittent la route des yeux en moyenne quatre secondes. C'est suffisant pour traverser, au volant d'un véhicule lancé à 100 km/h, l'équivalent de tout un terrain de football...les yeux fermés.



CAMP DE JOUR FRONTIER LODGE

Les campeurs sont âgés de 5 à 12 ans

- Le camp de jour se déroule du lundi au vendredi, de 8h à 17h.
- Un système de transport est disponible à partir de Compton, Coaticook et St-Herménégilde.
- Le déjeuner, le dîner et une collation santé sont fournis
- Le camp de jour offre sensiblement les mêmes activités que les camps réguliers en plus des activités spéciales
- Les enfants peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs semaines, pour un maximum de 8 semaines.

- Du 27 juin au 19 août 2016

Coûts

- 100\$ canadien, taxes incluses, repas et transport compris plus 50\$ de frais d'administration par famille.

Pour de plus amples renseignements, visitez

office@frontierlodge.org

ou composez 819-849-3589 [français]

819-844-2277 [bureau]

FRONTIER LODGE, Lac Wallace, 1406 route 141, St-Herménégilde, QC, J0B 2W0

www.frontierlodge.org



Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook en collaboration avec votre service de protection incendie, vous invite à profiter du changement d'heure du dimanche 13 mars pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque le tout est complété, vous pouvez la rappeler afin de s'assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;



- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop. La problématique est probablement l'emplacement. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès liés aux incendies diminuent d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Technicien en prévention incendie



DES NOUVELLES DU CONCOURS D'ARTISTES RÉCUPÉRATEURS

LE CONCOURS EN BREF

La Ressourcerie des Frontières a lancé la première édition de son concours d'artistes récupérateurs dans le but de sensibiliser la population à l'environnement, de stimuler la fibre environnementale créative et de contribuer à l'émergence de nouveaux artistes et artisans. Ouvert à toute la population selon différentes catégories, le concours d'artistes récupérateurs invite les personnes intéressées à créer de toute pièce une œuvre à partir de matériaux recyclés.

PLUS DE 6 800 \$ EN PRIX!

Pas encore certain de vouloir participer? Peut-être que les prix, [cliquez ici](#) ou visitez notre site web. à remporter lors du concours vous convaincront... Du moins, ils ne vous laisseront pas indifférent! **Grâce à l'appui de nos précieux partenaires et commanditaires, nous remettons plus de 6 800 \$ en prix lors du souper-gala qui couronnera les grands gagnants, en octobre 2016.** Pour avoir un aperçu complet de la valeur des récompenses

DÉPÔT DES ŒUVRES

Bien que la période de création s'étende jusqu'au 30 juin 2016, nous tenions à rendre disponible le [formulaire de dépôt](#)

[d'œuvre](#) dès maintenant pour les artistes déjà bien avancés dans leur démarche. L'œuvre terminée et le formulaire de dépôt d'œuvre, devront être déposés en personne dans notre magasin de Magog ou de Coaticook. Les participants ne pouvant pas se déplacer devront envoyer le tout par la poste.

LE CONCOURS EN ÉTAPES

Période d'inscription : 1er oct. 2015 au 29 février 2016

Période création et dépôt de l'œuvre : jusqu'au 30 juin 2016

Dévoilement des finalistes : juillet 2016

Exposition des œuvres des finalistes : juillet à septembre 2016

Dévoilement gagnants (souper-gala-spectacle) : octobre 2016

UN PEU PLUS SUR LE CONCOURS

Vous trouverez tous les détails relatifs au concours sur le site web de la [Ressourcerie des Frontières](#). N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour tous détails ou questions supplémentaires. Pour ce faire, adressez-vous à Jean Des Rosiers, conseiller-directeur général adjoint et responsable du concours, au 819 804-1018 ou 819 993-4678 ou à j.des.rosiers@ressourceriedesfrontieres.com.



La Ressourcerie des Frontières se démarque une fois de plus

Étant donné sa mission reliée à la valorisation des matières vouées à l'élimination et à l'enfouissement, on pourrait s'attendre à ce que la Ressourcerie des Frontières se distingue en environnement uniquement. Mais ce n'est pas le cas! Depuis ses débuts en 2011, la Ressourcerie des Frontières s'est démarquée à plusieurs reprises par la réception de certificats et de prix en environnement, bien sûr, mais aussi en entrepreneuriat. L'année 2015 n'a pas fait exception à la règle, puisque la Ressourcerie a été candidate à un prix reconnaissance de la SADC de Coaticook dans la catégorie finaliste en « innovation ». Et ce n'est pas tout : la Ressourcerie a également été récipiendaire d'un prix dans une toute nouvelle catégorie portant sur... **la diversité!** En effet, lors de la première Foire de la Diversité et de l'Emploi, organisée par Actions interculturelles l'automne dernier, la Ressourcerie a été couronnée pour la qualité de ses pratiques en gestion de la diversité. C'est là un aspect méconnu du grand public, mais très important pour cette entreprise d'économie sociale, comme le souligne Karine Cantin, directrice générale : « *Quelques personnes croient que la Ressourcerie ne fait que vendre de la marchandise usagée en magasin, mais nous sommes beaucoup plus que*

ça! Oui, le développement durable est au cœur de notre mission, mais nous avons aussi choisi de valoriser l'humain en offrant des occasions d'emploi à des personnes qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail. »

Un prix de la diversité bien mérité, donc, pour cette entreprise conviviale qui donne une chance en emploi à la diversité, qu'il s'agisse de culture, de génération, de sexe ou encore de handicaps divers.



Sur la photo : Mohamed Soulami, directeur général d'Actions interculturelles; Jean Des Rosiers, conseiller et directeur adjoint de la Ressourcerie des Frontières; Marie-Claude Bi-beau, ministre du Développement international et de la Francophonie; Lucienne Hick, membre fondatrice et bénévole de la Ressourcerie.



Les joies de l'hiver?...

Les activités hivernales dans la Forêt Hereford ont, elles aussi, souffert du manque de neige et de la pluie des dernières semaines. Sans surprise, cette météo a eu comme effet de limiter la fréquentation des nouveaux domaines skiables de ski de montagne, activité gérée par Circuits Frontières. Ce n'est que partie remise pour 2017! La randonnée et la raquette ont aussi souffert de piètres conditions imposées par Dame Nature et la fréquentation observée a été plus faible qu'historiquement. Soulignons qu'une approche de concertation a été réalisée, cette année, avec les Clubs de motoneige, des motoneigistes et d'autres usagers de la Forêt Hereford, afin de mieux encadrer l'activité de motoneige en sentier dans la Forêt Hereford et bien harmoniser cette activité avec les autres pratiquées en hiver (raquettes, travaux forestiers, ski de montagne, etc.).



Vaste habitat pour la salamandre, protégé lors des travaux d'aménagement forestier dans la Forêt Hereford, réalisés dans un endroit particulièrement abrupte (février 2016, secteur du chemin Houle)

Travaux d'aménagement forestier

Les travaux forestiers ont, eux aussi, été passablement perturbés par les soubresauts météorologiques. Les travaux, réalisés par AFA des Sommets de Coaticook, ont été suspendus à deux reprises, pour finalement être totalement abandonnés à la fin février, afin de prévenir les dommages au sol dans des secteurs particulièrement fragiles.

Projets du printemps 2016

Les projets se poursuivent au printemps 2016. La planification forestière 2016-2017 est presque terminée et des travaux forestiers auront, à l'automne 2016 et l'hiver 2017, à East Hereford, dans les chemins des Côtes, Ellingwood, Bolton et Owen. Le projet forestier Pivot, visant la vente de crédits carbone sur le marché volontaire, est en développement et avance rondement. D'importants travaux d'entretien routier seront planifiés, en fonction de

l'état des chemins aux lendemains de la fonte de neiges.

Forêt Hereford continue également ses travaux de planification visant le développement acéricole. Les personnes intéressées à une entente de location acéricole à long terme peuvent rapidement contacter le directeur de la Forêt Hereford (Dany Senay, 819-578-4605). La Forêt Hereford et d'autres propriétaires forestiers accueilleront, pour une première fois, le championnat canadien de vélo de montagne d'endurance! Ce sera tout un évènement et les informations sont disponibles dans le site Web de Circuits Frontières (<http://circuitsfrontieres.com/>), qui est en charge de l'organisation de ce gros évènement. D'ailleurs, Circuits Frontières réalisera d'importants travaux d'entretien dans ses sentiers de vélo tout au long de l'été.

L'un des projets qui retiendra l'attention à partir du printemps, est celui de la planification intégrée, que souhaitent réaliser Forêt Hereford et ses partenaires. Ce projet visera à

doter le territoire d'un zonage fonctionnel, dans lequel des actions de développement auront été analysées et auront fait l'objet de concertation des différents intervenants impliqués. Les possibilités de mise en valeur de chacune des ressources du territoire seront confrontées entre elles, afin d'en venir à une planification intégrée qui optimisera les retombées et l'atteinte des obligations de conservation propres au territoire. Ce projet impliquera notamment des équipes de plusieurs universités du Québec. Une présentation sur le projet sera d'ailleurs offerte à l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford, qui aura lieu en juin. La date sera confirmée dans les prochaines semaines.

N'oubliez pas qu'il est possible de suivre les activités et les projets de Forêt Hereford et de ses partenaires, en visitant régulièrement la page Facebook de la Forêt communautaire Hereford (<https://www.facebook.com/forethereford/>),

Bon printemps à la montagne

Dany Senay, ing.f. et coordonnateur de Forêt Hereford

Les Amis du Patrimoine lancent un concours d'écriture

Un concours d'écriture sur la thématique de l'arbre et de la forêt est officiellement lancé DANS LES ÉCOLES et parmi la population par les Amis du Patrimoine de St-Venant-de-Paquette.

L'annonce de la personne gagnante de ce concours se fera dans le cadre du lancement de la programmation de la saison estivale 2016 qui se tiendra à la maison de l'Arbre située sur le sentier Poétique des Amis du Patrimoine à St-Venant-de-Paquette, le samedi 21 mai.

Plus de 6000 visiteurs sont attendus à Saint-Venant au cours de cette saison dédiée à la poésie. Plusieurs événements les attireront dont la célèbre NUIT DE LA POÉSIE qui se déroulera durant la nuit du samedi 13 août 2016. L'organisation se fait sous la direction artistique de David Goudreault, artiste poète/slameur de la région et de Richard Séguin, auteur compositeur et interprète, et la coordination par Jean François Létourneau, enseignant en littérature au Cégep de Sherbrooke. Plusieurs grands noms prendront part à cette nuit poétique dont Zachary Richard, Chloé Sainte-Marie, Patrice Desbiens, Yolande Villemaire, Claude Beausoleil, Sophie Bienvenu et plusieurs autres.

Donc, en plus de voir son texte exposé sur une des nouvelles installations du sentier Poétique, la personne gagnante recevra un prix en argent et une passe VIP pour 2 personnes lui permettant d'assister à LA NUIT DE LA POÉSIE gratuitement. Différents prix de participation seront également distribués parmi les auteurs amateurs.

Textes

Tous les styles littéraires sont acceptés : poèmes, conte, récits, slam...

La longueur des textes doit se situer entre 50 et 300 mots

Les textes doivent être rédigés en français

Groupes d'âge visés

Les auteurs doivent être âgés entre 12 et 18 ans (étudiants du secondaire) et de 65 ans à 99 ans

Pour soumettre vos textes ou demander de l'information, faites-les parvenir à mobiusdd@hotmail.com ou téléphoner au 819-346-1527 et demander Stéphane Lemire

Date limite : 5 mai 2016

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Gérard Duteau

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés

Siège no 3 : Mme Sylvie Fautoux

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Mme Nathalie Isabelle

Secrétaire-trésorière adjointe : Mme Louise St-Jacques

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Inspecteur en bâtiment : M. Sylvain Martineau

Siège no 4 : M. Mario St-Pierre

Siège no 5 : M. Robin Cotnoir

Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay

Ste-Edwidge (Québec)

J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158

Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK

RAPPEL VOS IMPÔTS SONT UN CASSE-TÊTE?

Nous serons dans votre municipalité le lundi 21 mars 2016 de 13 h 30 à 16 h

**Au Centre communautaire
(776, rue Principale
St-Herménégilde)
(ou à Coaticook : 2-9-16-30
mars, 6-13-20 avril, sous-sol de
l'Église St-Jean, 50 rue Court.)**

**Pour plus d'informations :
819-849-7011 poste 224 ou 225**



Par chemins et parvis

Coaticook, 19 février 2016

Conférence « Patrimoine et paysages » de la MRC de Coaticook Gérard Beudet, conférencier

Jeudi 17 mars 2016 de 17h à 19h - GRATUIT

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington, Coaticook

La MRC de Coaticook et les membres du Comité sur le Patrimoine religieux de la Table de concertation culturelle de la MRC vous invitent à la conférence de monsieur **Gérard Beudet**, urbaniste émérite et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la faculté de l'aménagement à l'Université de Montréal. Il s'intéresse particulièrement à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager à des fins récréotouristiques.

On reconnaît aujourd'hui que les paysages culturels de la MRC témoignent de la richesse léguée par nos pionniers, notamment notre patrimoine religieux. Monsieur Gérard Beudet nous entretiendra de divers modèles de mise en valeur de nos paysages et de notre patrimoine religieux.



Photo : Andrew Dobrowolskyj

Cet évènement sera également l'occasion d'échanger avec les membres du Comité sur le patrimoine religieux et d'enrichir les pistes d'action identifiées à la suite du colloque **Par chemins et parvis** d'avril 2015 tenu à Way's Mills.

Pour vous inscrire, laissez votre nom et votre numéro de téléphone au **819-849-7083 poste 228** ou par courriel à **culture@mrcdecoaticook.qc.ca**. Grâce aux généreuses contributions de la MRC de Coaticook et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, la conférence sera offerte gratuitement. Votre inscription rapide nous permettra de préparer la documentation qui vous sera remise et d'informer le traiteur du nombre d'invités. **Merci de vous inscrire rapidement.**

Espérant vous rencontrer au Pavillon des arts et de la culture, le 17 mars prochain, je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Pelletier

Président du Comité sur le patrimoine religieux de la MRC de Coaticook



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



AUX MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

**VOUS ÊTES,
PAR LA PRÉSENTE,
CONVOQUÉS À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE QUI AURA LIEU :**

DATE: Le mardi 26 avril 2016
HEURE: 19h
ENDROIT: Centre communautaire Elie-Carrier
464 rue Merrill, Coaticook

INVITÉS :

- M. Serge Riendeau, **président d'Agropur, coopérative laitière**
- M. André Langevin, **président de la campagne de financement du Centre sportif Desjardins**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

ÉLECTIONS

Prenez note que 4 postes seront à combler au conseil d'administration et 2 postes au conseil de surveillance. Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le vendredi 15 avril 2016. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 25 février 2016

Marie-Claude Lamoureux
Secrétaire

À compter du 1er avril, prenez connaissance
du rapport annuel de la Caisse sur le site
desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie



Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Coopérer pour créer l'avenir



Juste pour rire

Salutations à tous nos lecteurs et lectrices,

Comme le disaient nos ancêtres : «Le printemps va être de bonne heure cette année!»....Espérons qu'il sera aussi clément que l'hiver qui se termine. Je vous le souhaite.

Pour ce mois-ci il n'y a pas de thème en particulier; mais rappelez-vous que l'on ne taquine que ceux qu'on aime.....



1---Pourquoi la ménopause n'affecte-t-elle pas les hommes?

-Parce qu'ils restent coincés à l'adolescence.....

2---Pourquoi un homme amène-t-il sa femme en vacances?

-Pour que les vacances lui paraissent plus longues.....

3---Les hommes sont comme des spaghettis : Plus ils sont chauds, plus ils collent....

4---Une femme dit à son mari :« Chéri, pour toi je serais prête à me rendre au bout du monde!»

-Et lui de répondre :« Ah! Oui? Mais, serais-tu prête à y rester?....

5---Ce qu'est la vie maritale : -La première année, l'homme parle et la femme écoute.

-La deuxième année, la femme parle et l'homme écoute.

-La troisième année, les deux parlent et les voisins écoutent!...

6---Un homme dit à son ami : -J'ai su que ton voisin allait venir t'emprunter 20,000\$.

-Hein! 20,000\$? Quel culot! -Et en plus il les veut pour pouvoir s'enfuir avec ta femme!

-Tu as bien fait de me prévenir, car un peu plus et je refusais de les lui prêter.....

7---Deux vieilles religieuses visitent les États-Unis; après un moment, elles voient un stand à hot-dog.

-Regarde, ils vendent des *hot-dogs*; cela veut dire des chiens-chauds. Est-ce que tu as déjà mangé du chien?

-Non, mais allons-y, pour une fois je veux bien essayer.

-Elles passent la commande. La plus âgée ne peut résister à ouvrir ce dernier afin de voir ce qu'il y a à l'intérieur et elle se met à rougir tout-à-coup. Elle demande à sa consœur :

-Et toi, quelle partie du chien ils t'ont donnée ?

8---Deux types se rencontrent :

-Dis donc, j'ai appris qu'il ne reste que deux mois à vivre pour ta belle-mère?

-Ne m'en parle pas, elle a déjà une semaine de retard!.....

9---Quelle est la différence entre un homme et E.T.? -À la fin, E.T. téléphone à la maison.....

10---Une blonde sur la rue se promène avec seulement une botte. Pourquoi?

-Parce que la météo n'annonce qu'un pied de neige!...

Sur ce, je vous laisse sur un proverbe vraiment d'actualité ces temps-ci :« Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas...»

À la prochaine, et gardez le sourire.



PLUME DU LAC



Club Joyeux St-Herménégilde

Quelques nouvelles du Club Joyeux de St-Herménégilde. Nous avons eu notre souper-danse de la St-Valentin en février avec l'orchestre le Duo Pierre & Manon. Manon nous enseigne les pas pour une nouvelle danse au début de la soirée, ce qui est très apprécié de tous les amateurs de danse présents.

Le "Country" sera le thème de la danse le 12 mars et on invite les gens à s'habiller selon leur goût western s'ils le désirent (chapeau, foulard, bottes, etc.)...

Au mois d'avril, nous aurons le souper-danse le 9 avril et la cabane à sucre le 16 avril 2016 à midi, chez Jacques Ménard, chemin Scalabrini à Ste-Edwidge, donnez vos noms le plus tôt possible.

Comme vous l'avez remarqué, on a une nouvelle cuisinière Annie Lamoureux avec Gaétane pour la préparation des soupers mensuels et ce toujours avec l'aide des bénévoles.

N'oubliez pas le "méchoui" du 14 mai prochain préparé par Serge Madore, car ce sera pour la Fête des Mères et des Pères, et ce souper du mois de mai sera le dernier de la saison 2015-2016. On recommencera en septembre 2016 avec le renouvellement des cartes de membres.

N'oubliez pas l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu le 13 avril à 14:30H au local du Club Joyeux de St-Herménégilde. Bienvenue aux membres.

Jacqueline Guay, présidente

ENTREPOSAGE *La Vieille École*



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.

Service d'aide domestique de la région de Coaticook

E-mail: sadrc@videotron.ca

Web: aidedomestiquecoaticook.org



819-849-7716



Services offerts:

Ménage léger et lourd

Préparation de repas

Entretien des vêtements

Accompagnement pour vos courses



Confidentialité, honnêteté et travail bien fait.

Nouveau service Présence-surveillance sur demande

Vous prenez soin d'un être cher et avez besoin de prendre du temps pour vous en sachant qu'il est entre bonnes mains.

La solution:

- Appelez au Service d'aide domestique

819-849-7716

- Inscrivez-vous au programme
- Réservez une période de 3 ou 4 heures selon la disponibilité des préposées
- De jour, soir ou fin de semaine
- Payez \$5 de l'heure
- Allez-y selon vos besoins

Service d'aide domestique de la région de Coaticook
819-849-7716 | sadrc@videotron.ca | aidedomestiquecoaticook.org





Communauté St-Herménégilde

Petite pensée : Le printemps est à nos portes. La chaleur, le soleil, le beau temps nous fait un clin d'œil. Ouvrons-lui notre cœur et notre attente.

Joyeuses Pâques à tous.

Voici les heures et les dates des messes célébrées en avril 2016 et mai 2016.

Dimanche	03 avril	10 :30H	Rita Mailloux Viau	par Claire V. Chartier
Dimanche	10 avril	10 :30H	Marcel Nadeau	par Linda et René Nadeau
Dimanche	17 avril	10 :30H	3 ^e ann. Germain Cotnoir	par son épouse et ses enfants
Dimanche	24 avril	10 :30H	Délia, Jules, Gisèle et Victor Tardif	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	01 mai	10 :30H	Victor Dubois	par son épouse Céline Dubois
Dimanche	08 mai	10 :30H	Élianne St-Laurent	par ses parents
Dimanche	15 mai	10 :30H	Jacques Morin & Charles Riendeau	par Sylvie et François Morin
Dimanche	22 mai	10 :30H	Alain Bessette	par le C.A. du Club Joyeux
Dimanche	29 mai		Fête de l'Amour (pas de messe à St-Herménégilde)	

La chorale de l'église de St-Herménégilde est à la recherche de talents musicaux, afin de faire partie de celle-ci.

Soit par le chant ou si vous jouez d'un instrument, pour les accompagner.

Présentez-vous à l'église avant la messe de 10:30H le dimanche ou contactez la responsable:

Gisèle Cotnoir : 819-849-3203

VENEZ METTRE DE LA VIE DANS VOTRE ÉGLISE !

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca téléphone : 819-437-5462

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps

Réal Crête, conseiller responsable

Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité

Sylvie Fauteux, mise en page

PARENTESTRIE.COM

Accompagner vers la réussite

Une bibliothèque virtuelle pour aider les parents à accompagner leur enfant tout au long de son parcours scolaire.



Le relais pour la vie




Le Relais pour la vie est une marche de nuit de type amicale servant à amasser des fonds pour lutter contre le cancer. Grâce aux fonds amassés, vous aidez la Société canadienne du cancer à financer plus de recherches, à soutenir plus de personnes, et à prévenir plus de cancers. Joignez-vous au Relais pour la vie à Coaticook le 11 juin. Inscrivez-vous sans plus tarder !

Par chacun de vos efforts, vous permettez à des milliers de gens de garder espoir, souligne Chantal Desrosiers, présidente du comité organisateur du

relais pour la vie de Coaticook - 2016

L'ambiance festive du *Relais pour la vie* fait que tous - parents, amis et collègues - peuvent y prendre plaisir, quel que soit leur âge ou leur niveau de forme physique ! Rendez-vous le 11 juin au Parc Laurence à Coaticook de





Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca



Calendrier des évènements

17 mars	Conférence Gérard Beudet	Pavillon Art et Culture	Coaticook
18 mars	Salon de l'emploi	Salle l'Épervier	Coaticook
21 mars	impôt	Centre communautaire	St-Herménégilde
9 avril	Poste SAE date limite	Bureau municipal	St-Herménégilde
13 avril	AGA Club Joyeux	Centre communautaire	St-Herménégilde
26 avril	AGA Caisse Populaire	Centre Élie Carrier	Coaticook
1 ^{er} mai	Date limite pour enlever abri d'auto		
6 mai	Récupex	Garage Municipal	St-Herménégilde
4 juin	Collecte Résidus Dangereux Domestiques	Garage Municipal	Coaticook
11 juin	Relais pour la vie	Parc Laurence	Coaticook
18 juin	Tournoi de pêche estival	Lac Wallace	St-Herménégilde
22-23-24 juillet	Tournoi à Rosco		East Hereford
29-30-31 juillet	Raid Jean-D'Avignon		East Hereford
27 août	Tête dans les étoiles	Mont-Hereford	

La SPA de l'Estrie : au service des gens de St-Herménégilde

Depuis le début de l'année 2016, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie assure le service d'enregistrement des chiens ainsi que la protection et le contrôle des animaux de compagnie sur le territoire de la municipalité de St-Herménégilde.

L'enregistrement de votre animal de compagnie : un geste qui peut tout changer

Enregistrer votre animal de compagnie n'est pas un geste banal. C'est **assurer la sécurité de l'animal que vous aimez** en lui offrant la meilleure protection qui soit : le médaillon d'identification de la SPA de l'Estrie.

Le comportement animal étant imprévisible, vous n'êtes jamais à l'abri d'une fugue ou d'un accident. Voilà pourquoi il est important que votre animal de compagnie porte en tout temps son médaillon d'identification. S'il fugue, s'égare ou se blesse, **son médaillon est la preuve visible qu'il a une famille**. C'est d'ailleurs ce même médaillon qui permet à notre équipe de vous joindre facilement et rapidement, et ce, peu importe la situation.

Comment fonctionne le médaillon

Lorsque vous enregistrez votre animal de compagnie, la SPA de l'Estrie vous remet un médaillon d'identification que vous devez lui faire porter en tout temps. Ce médaillon comporte un code unique, correspondant spécifiquement à votre animal.

Inscrit dans la base de données de la SPA de l'Estrie, ce code renvoie automatiquement à vos coordonnées. Ainsi, quelle que soit la situation, le personnel de la SPA de l'Estrie peut facilement et rapidement communiquer avec vous. Que votre animal trouve refuge à la SPA de l'Estrie ou chez quelqu'un qui l'a trouvé, il prendra assurément le chemin du retour à la maison grâce à son médaillon!

Enregistrement et distribution du médaillon au printemps 2016

Le personnel de la SPA de l'Estrie effectuera, d'ici la fin du mois de juin, une tournée porte-à-porte à St-Herménégilde afin d'enregistrer votre chien et vous remettre un médaillon d'identification. Entretemps, assurez-vous de faire porter à votre chien l'actuel médaillon de la municipalité de St-Herménégilde. Ainsi, si une fugue survient ou que votre animal est victime d'un accident, la SPA de l'Estrie pourra vous aider, puisqu'elle possède la liste des médaillons émis en 2015 par la municipalité.



**Vous désirez obtenir dès aujourd'hui un médaillon de la SPA de l'Estrie?
Veuillez communiquer au 819 821-4727, option 4.**

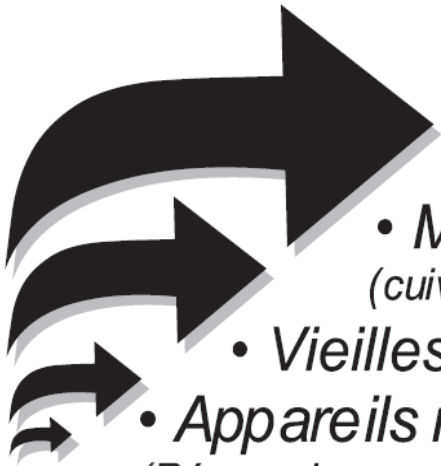
Les règlements sur les animaux de compagnie

La SPA de l'Estrie a également le mandat d'appliquer les règlements municipaux concernant les animaux de compagnie (chiens en liberté, animaux errants, nuisances, morsures, etc.). Pour porter plainte concernant un non-respect de l'un ou l'autre de ces règlements, communiquez avec la SPA de l'Estrie, du lundi au vendredi, entre 10 h et 17 h au 819 821-4727 (option 5) ou écrivez à plaintes@spaestrie.qc.ca. En dehors de ces heures, communiquez avec la Sûreté du Québec au 819 849-4813.



Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : 819-849-0714

